

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 16 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 10 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Dominique TALLÉDEC, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Farida REBOUH pouvoir à Christian TALLIO, Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Nadine PIERRE, Eric COUVEZ pouvoir à Jérôme SULIM, Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Driss SAÏD, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Bernard FLOC'H pouvoir à Matthieu ANNEREAU

ABSENTS : Virginie GRENIER, Newroz CALHAN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Benjamin ZANG

DÉLIBÉRATION : 2025-071

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE LA BERGERIE DANS LE CADRE DE L'ESPACE DES PROJETS

DÉLIBÉRATION : 2025-071
SERVICE : DIRECTION CITOYENNETE ET USAGERS

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE LA BERGERIE DANS LE CADRE DE L'ESPACE DES PROJETS

RAPPORTEUR : Hélène CRENN

Souhaitant encourager et accompagner les initiatives de collectifs d'habitants ou d'usagers, la ville de Saint-Herblain a créé en 2023 un dispositif de participation citoyenne dénommé « Espace des projets ».

L'Espace des projets fait l'objet d'un règlement intérieur voté par la délibération n°2023-075 du 26 juin 2023.

L'enveloppe annuelle dédiée à ce dispositif est de 10 000 € en 2025 (5 000 € en subventions et 5 000 € en prestations diverses) ; chaque projet pouvant être soutenu à hauteur de 2 000 € maximum.

L'Association Culture et Loisirs de la Bergerie (ACLB) a présenté un projet afin de financer la création d'un rucher dans le quartier de la Bergerie.

Ce projet émane de plusieurs habitants du quartier de la Bergerie, qui au travers de l'ACLB, ont bénéficié d'une formation d'initiation à l'apiculture avec le CETA 44. Ce rucher permettra d'échanger et de sensibiliser sur le monde apicole et ses pratiques auprès des habitants mais aussi du milieu scolaire du quartier.

Après échanges avec les services de la Ville, la localisation retenue est l'espace vert dont l'accès s'effectue par la rue du Bois de Lagland. Les porteurs de projet ont informé les riverains. La subvention de 1 247,46 € permettra d'acheter des essaims, des ruches, des tenues de protection pour les enfants. À cela s'ajoute la clôture de l'espace qui sera pris en charge par la Ville.

Le comité d'appui validant l'intérêt du projet et son adéquation aux critères de sélection a eu lieu le 3 avril 2025.

Vie associative
Imputation 65 748 020 64006

Association	Nom du projet	Subvention demandée 2025	Subvention proposée 2025
ACLB	Mise en place de ruches sur le quartier de la Bergerie	1 247,46 €	1 247,46 €

Madame Virginie GRENIER n'a pas pris part aux débats ni au vote et est sortie de la salle.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 16/06/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jean-Benjamin ZANG

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 19 juin 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 19 juin 2025